

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-et-un mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LECERF, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme MOUNIER, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme CORRIHONS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme FAURE

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme DUFAU	procuration à	Mme DUPRE
M. HERVELIN	procuration à	M. LECERF
M. LAURENT	procuration à	M. GONZALES
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme MONTAUCET	procuration à	Mme BISBAU

ABSENTS EXCUSÉS

M. GARANS
Mme PICAT
M. POULAERT
Mme DELAVENNE
M. CLAVERIE

SECRETARE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 28

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015

Compte rendu de la séance du 16 avril 2015

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

Vote : 28

Pour : 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE le compte rendu de la séance du 16 avril 2015

Décisions prises par délégation

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
182	24/03/15	ANNULEE		
183	25/03/15	Prêt de salle De Colores 20-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Chorale « De Colores »	A titre gratuit
184	25/03/15	prêt de salle AEP 3 au 6-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association « Aeolia »	A titre gratuit
185	25/03/15	LA LOCOMOTIVE 4-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association « La Locomotive »	A titre gratuit
186	25/03/15	PCF STAFT 3-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association CTAFT	A titre gratuit
187	25/03/15	Prêt de salle ICASI 8-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association ICASI	A titre gratuit
188	25/03/15	ATTRIBUTION DE MARCHÉ DE FOURNITURES - FOURNITURE ET LIVRAISON DE MACHINES D'ATELIER A BOIS -	Marché relatif à la fourniture de 3 machines d'atelier à bois avec la sté Philippon	<u>Achat :</u> 19 564,14 € TTC <u>Reprise :</u> 2 400,00 € TTC
189	26/03/15	prêt de salle couleurs des îles 24-05	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association « Couleur des îles »	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
190	26/03/15	prêt de garage EEMM	Convention de mise à disposition d'un garage – Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Municipale de Musique	A titre gratuit
191	30/03/15	DVCS - Médiathèque - JM Mathis	Contrat avec J.-M. Mathis pour une animation à la Médiathèque le 11/04/15	413,00 € + frais de restauration et déplacement
192	30/03/15	DVCS - Médiathèque - JC Tixier	Contrat avec J.-C. Tixier pour une animation à la Médiathèque le 24/04/15	413,00 € + frais de restauration et déplacement
193	30/03/15	DVCS - Médiathèque - N Baudry	Contrat avec N. Baudry pour une animation à la Médiathèque les 21, 22 et 24 avril	390,00 € + frais de restauration
194	30/03/15	Prêt de salle club des aînés 9-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Club des Aînés	A titre gratuit
195	30/03/15	Prêt de salle ALTB 10-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association ALTB	A titre gratuit
196	30/03/15	Prêt de salle Choeur Ermend Bonnal 10-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Choeur Ermend Bonnal	A titre gratuit
197	30/03/15	prêt de sale Couleurs des îles 11-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association « Couleurs des îles »	A titre gratuit
198	30/03/15	prêt de salle BTS 12-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – BTS	A titre gratuit
199	30/03/15	prêt de salle Club ornithologique 24-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Club ornithologique	A titre gratuit
200	30/03/15	prêt de salle Rencontre et amitié 25 et 26-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association « Rencontre et Amitié »	A titre gratuit
201	30/03/15	DVCS - Médiathèque - Avenant Médiarchi	Avenant au contrat avec l'association Médiarchi concernant les conditions financières initiales	1 683,84 €
202	30/03/15	attribution marché surveillance et gardiennage	Marché relatif à la surveillance et au gardiennage de manifestations ponctuelles avec la sté Tonnerre 511 Pass	Montant maximum : 15 000,00 € HT
203	31/03/15	prêt de matériel 4-04	Convention de mise à disposition de matériel municipal – Ville d'Ondres	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
204	31/03/15	prêt de salle vide grenier hand ball 19-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – SICSBT Hand Ball	A titre gratuit
205	01/04/15	DVCS - Médiathèque - Editions Magnier	Contrat avec les éditions Thierry Magnier pour la location d'une exposition par la Médiathèque	852,50 €
206	01/04/15	DVCS - Médiathèque - Conseil Général "Rendez vous 2015"	Contrat avec le Conseil Général des Landes pour l'animation « Rendez-vous » à la Médiathèque	A titre gratuit
207	03/04/15	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 4 février 2014	100,00 € HT
208	03/04/15	Avenant n° 4 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise AE STUDIO GRAPHISME	Avenant n° 4 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise AE STUDIO GRAPHISME suite à l'actualisation du prix du loyer	Loyer mensuel : 343,87 €
209	03/04/15	Contrat d'occupation du domaine public – logement Centre Municipal Albert Castets - F5	Contrat d'occupation du domaine public – logement Centre Municipal Albert Castets – F5 avec M . Duchemin	A titre gratuit
210	03/04/15	Contrat d'occupation du domaine public – logement Centre Municipal Albert Castets - F3	Contrat d'occupation du domaine public – logement Centre Municipal Albert Castets - F3	Loyer mensuel : 320,00 €
211	07/04/15	prêt a usage avec M. CARMOUZE pour les terrains « Lacoste »	prêt a usage avec M. CARMOUZE pour les terrains « Lacoste » du 01/04/15 au 31/11/15	A titre gratuit
212	08/04/15	ATTRIBUTION MARCHÉ CONCEPTION FOURNITURE ET TIR DU FEU D'ARTIFICE POUR LES FETES DE TARNOS	Marché relatif à la conception et la fourniture d'un feu d'artifice dans le cadre des Fêtes locales avec la sté Ellipse Evenements	4 000,00 € TTC
213	08/04/15	attribution marché repas des aînés 2015	Marché relative à la fourniture du repas des Aînés durant les Fêtes locales avec la SCIC EOLE	30,50 € par repas
214	08/04/15	15FS009 - FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN TRACTEUR TONDEUSE A COUPE FRONTALE POUR LES SERVICES MUNICIPAUX	Marc hé relatif à la fourniture d'un tracteur tondeuse avec la sté Gassuan	<u>Achat</u> : 21 500,00 € TTC <u>Reprise</u> : 1 500,00 €

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
215	09/04/15	Contrat d'occupation du domaine public – CMAC – F3 RDC	Contrat d'occupation du domaine public – CMAC – F3 RDC – M. Mhoyan	Loyer mensuel : 150,00 €
216	09/04/15	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 19/02/15	100,00 € HT
217	09/04/15	ANNULEE et REMPLACEE par la décision n° 2015/241		
218	09/04/15	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 19/03/15	75,00 € HT
219	09/04/15	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme TURBOMECA de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services – Espace Technologique Jean Bertin le 05/05/15	50,00 € HT
220	10/04/15	DVCS - Festimai 2015	Convention avec la Communauté de Communes du Seignanx dans le cadre du « Festi'mai » 2015	
221	10/04/15	Convention de prestation de service – INTERVENTION CROIX ROUGE	Convention avec la Croix Rouge pour son intervention lors du stage « Baby-Sitting » organisé par le service Jeunesse	120,00 € TTC
222	10/04/15	prêt de matériel coelho du 17-04 au 20-04	Convention de mise à disposition de matériel municipale – Mme Coelho	A titre gratuit
223	10/04/15	Avenant n°4 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise LPP EXPERTISE	Avenant n°4 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise LPP EXPERTISE suite à l'actualisation du prix du loyer	Loyer mensuel : 243,37 €
224	10/04/15	prêt de salle tarnos citoyen 30-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association « tarnos Citoyen »	A titre gratuit
225	10/04/15	prêt de salle fais toi plaisir 18-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association « Fais toi plaisir »	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
226	10/04/15	prêt de salle mois jeux 04-05-06	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association « Mois jeux »	A titre gratuit
227	10/04/15	prêt de salle ezkandrai 26-04	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association « Ezkandrai »	A titre gratuit
228	10/04/15	annulation salle PS 26-03	Annulation d'une mise à disposition de salle municipale	
229	14/04/15	prêt de salle syndic Poumirau 28-05	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Syndic Poumirau	A titre gratuit
230	20/04/15	Convention de prestation de service – INTERVENTION DIETETICIENNE	Convention de prestation de service avec Mme Mouneyres dans le cadre de son intervention pour la restauration scolaire	40,00 € / heure
231	20/04/15	DVCS - Mise à dispo ENDF - Mundo Nuevo	Convention de mise à disposition d'une salle municipale – Association Mundo Nuevo	A titre gratuit
232	23/04/15	Lutte contre les nuisibles	Marché relatif à la lutte contre les nuisibles avec les stés « ISS Hygiène et Prévention » et « SOS Guêpes et Frelons »	Montant maximum : 12 000,00 €
233	23/04/15	Convention de Partenariat avec TV Landes	Convention de partenariat avec la webTV « TV Landes » pour la réalisation de 5 reportages sur la Commune	1 500,00 €
234	24/04/15	Bail de courte durée avec la société TURBOMECA	Bail de courte durée avec la société TURBOMECA pour la location de 2 bureaux au Pôle de Services J. Bertin	Loyer mensuel : 672,00 € TTC
235	24/04/15	Avenant n°1 au bail de courte durée avec la société TURBOMECA	Avenant n°1 au bail de courte durée avec la société TURBOMECA pour la location d'un bureau supplémentaire au Pôle de Services J. Bertin	Loyer mensuel : 1 056,00 €

• Présentation du transport des collégiens

M. le Maire informe les élus que des discussions ont été engagées entre le Conseil Départemental des Landes, le Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque Adour (STACBA) et la ville de Tarnos pour permettre une offre de service gratuite et correspondant aux attentes des collégiens. Il indique qu'une présentation sera faite aux parents d'élèves.

M. Lasplacettes, responsable du développement urbain et de la mobilité, présente un diaporama concernant le projet de réorganisation du transport des collégiens (ci-annexé).

Mme Corrihons demande si les élèves des quartiers des Barthes bénéficieront de la carte

d'abonnement au réseau Chronoplus.

M. le Maire lui confirme que ça ne sera pas le cas.

M. Roblès rajoute que cette nouvelle organisation a un avantage supplémentaire : celui de la flexibilité des horaires puisque les élèves qui dépendront du réseau Chronoplus n'auront pas à attendre 17h pour partir du collège et bénéficieront de la régularité des passages des bus, 2 fois par heure.

- **Présentation du Tram'bus**

M. Lasplacettes présente un diaporama concernant le projet de Tram'bus (ci-annexé).

Mme Faure demande quelle est la position du Conseil Départemental des Landes sur ce projet.

M. le Maire indique que des discussions sont en cours avec le Conseil Départemental des Landes pour voir de quelle manière il pourrait intervenir sur la partie landaise du projet.

Il rappelle que ce projet ne concerne pas seulement les tarnosiens mais aussi d'autres usagers landais qui pourront bénéficier de cette ligne grâce au parking-relais dans le secteur de Garros.

Il rajoute que ce parking-relais sera aussi plus facile d'accès pour les habitants des Barthes via la RD 85 E.

Mme Corrihons demande à quel niveau se trouveront les doubles voies de bus.

M. Lasplacettes rappelle que l'objectif est de travailler à partir de l'emprise publique disponible. Il rajoute que les doubles voies existeront entre le parking-relais et le rond-point « Femmes d'un siècle ». Il indique que sur le reste de la ligne, à Tarnos, les bus seront insérés dans la circulation mais seront prioritaires aux feux rouges grâce à un système de détection qui leur permettra de garder leur allure dite commerciale de 20 km/h.

M. le Maire explique que toutes les études ne sont pas finalisées et que les ajustements seront présentés au fur et à mesure à la population et aux élus.

2015-05-056-DAP – Projet Tram'Bus : avis de principe sur le projet

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade , Maire

M. Gonzales lit une déclaration au nom du groupe communiste et républicain (ci-annexée).

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DÉCLARE que le dossier de Transport en Commun en Site Propre porté par le Syndicat des Transports de l'Agglomération Ccôte Basque Adour, tel qu'organisé autour des futures lignes Chrono 1 et Chrono 2 constitue un projet soutenu par la Ville de Tarnos

SOUHAITE être associé aux études restant à réaliser ainsi qu'à l'organisation et au suivi des phases travaux à venir

DONNE avis favorable de principe sur la proposition de répartition financière du projet :
- Etat 12 millions d'euros (Grenelle de l'Environnement)

- Département des Pyrénées Atlantiques : 10 millions d'euros
- Agglomération Côte Basque Adour : 15 millions d'euros
- Commune de Tarnos : 1 million d'euros
- Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque Adour : 92 millions d'euros

DEMANDE à Monsieur le Maire de Tarnos de poursuivre le dialogue avec le représentant du Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque Adour, tout comme avec les autres instances partenaires du projet, afin de définir les modalités de réalisation des engagements financiers

PRÉCISE que dès lors que ces modalités seront définies, elles feront l'objet d'une délibération municipale précisant en particulier le montant exact de la participation financière de Tarnos ainsi que son échelonnement dans le temps.

2015-05-057-DVCS – Ecole de musique : Droits d'inscription

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

M. Roblès demande si la commune de Saint-Martin-de-Seignanx continue à être conventionnée.

M. le Maire explique qu'il a reçu un courrier de M. le Maire de Saint-Martin-de-Seignanx indiquant que la Commune ne subventionnerait plus les élèves de Saint-Martin-de-Seignanx. Il rajoute qu'actuellement, il n'y a plus de commune conventionnée.

M. Roblès demande si Saint-André-de-Seignanx continue à subventionner l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique (APEEM)

M. le Maire indique que c'est toujours le cas.

Vote: 28
Pour: 28

Le Conseil municipal,

FIXE ainsi qu'il suit pour l'année scolaire 2015/2016, les droits d'inscription de l'Ecole de Musique :

	TARIFS en € 2013/2014	TARIFS en € 2014/2015	TARIFS en € 2015/2016
1 enfant Tarnos	95	100	100
2 enfants Tarnos	157	165	165
3 enfants Tarnos	199	210	210
Par enfant en plus	41	45	45
Eveil Musical	45	50	50
Commune conventionnée			
1 enfant	189	200	200
2 enfants	312	320	320
3 enfants	396	410	410
Par enfant en plus	83	90	90
Eveil Musical	45	55	60
Communes non conventionnées			
1 enfant	300	400	450

2 enfants	500	650	750
3 enfants	610	900	1000
Par enfant en plus	130	200	250
Eveil Musical	85	100	115
Adultes Tarnos			
I	360	400	400
Adultes Hors Commune			
I	410	510	600
Location Instruments			
I	68,60	80	80

DIT que la recette en résultant sera inscrite au budget.

2015-05-058-DVCS – Convention d'objectif avec le Comité des Fêtes

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes pour l'année 2015.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DIT que la Commune versera au Comité des Fêtes dans le cadre de cette convention une subvention de 30 000€.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2015.

2015-05-059-DR/CPA – Adhésion au groupement de commande pour l'achat de denrées alimentaires

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DÉCIDE de procéder à la constitution d'un Groupement de commande, pour regrouper l'achat de denrées alimentaires pour le compte de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale de TARNOS

Ce groupement permettra d'organiser les consultations, d'attribuer et signer les marchés et de procéder à leur exécution, ainsi que les avenants s'y rattachant, à relancer une procédure sous forme d'appel d'offre ouvert ou marché négocié dans le cas où la procédure serait déclarée infructueuse par la commission d'Appel d'Offres;

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de groupement de commande ainsi constituée

PRÉCISE que M. le Maire de TARNOS sera le coordonnateur du groupement.

PRÉCISE que les dépenses seront inscrites aux Budgets de la Commune et du CCAS

2015-05-060-DR/CPA – Lancement du marché de denrées alimentaires

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

Mme Faure revient sur le tableau présenté dans le projet de délibération et s'interroge sur le fait que certaines lignes de denrées ne soient pas complétées pour le CCAS.

M. le Maire explique que les denrées prévues à ces lignes pour la Commune sont incluses dans d'autres lignes pour le CCAS.

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

AUTORISE M. le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du marché de fourniture de denrées alimentaires pour les lots 1 à 11 et en procédure adaptée pour les lots 12 à 17 conformément à l'article 27.III. 1 du code des marchés publics

AUTORISE M. le Maire à engager la procédure de marché négocié en cas de déclaration d'infructuosité.

AUTORISE M. le Maire à signer les marchés et les pièces correspondantes, ainsi que les avenants éventuels.

2015-05-061-DR/CPA – Adhésion au groupement de commandes pour la location de véhicules

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DÉCIDE de procéder à la constitution du groupement de commande pour la location des véhicules.

Ce groupement permettra d'organiser les consultations, d'attribuer et signer les marchés et de procéder à leur exécution, ainsi que les avenants s'y rattachant. Il permettra en outre de relancer une procédure sous forme d'appel d'offre ouvert ou marché négocié dans le cas où la procédure serait déclarée infructueuse par la commission d'Appel d' Offres;

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de groupement de commande ainsi constituée

PRÉCISE que M. le Maire de TARNOS sera le coordonnateur du groupement.

PRÉCISE que les dépenses résultant des contrats de location seront inscrites aux Budgets de la Commune et du CCAS

2015-05-062-DR/CPA – Lancement du marché de location de véhicules

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

AUTORISE M. le Maire, coordonnateur du groupement, à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert pour la consultation relative à la location de véhicules sans chauffeur

AUTORISE M. le Maire à lancer la procédure de marché négocié en cas de déclaration d'infructuosité.

AUTORISE M. le Maire à signer les marchés et les pièces contractuelles

2015-05-063-DR/CPA – Adhésion au groupement de commandes pour le contrat d'assurance « Risques statutaires »

Sur le rapport présenté par Madame Dupré , Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

DÉCIDE de procéder à la constitution d'un groupement de commandes pour les assurances risques statutaires de la Ville, du Syndicat Intercommunal Adduction d'Eau Potable et du Syndicat Intercommunal du Stade Boucau Tarnos

Ce groupement permettra d'organiser les consultations, d'attribuer et signer les marchés et de procéder à leur exécution, ainsi que les avenants s'y rattachant, à relancer une procédure sous forme d'appel d'offre ouvert ou marché négocié dans le cas où la procédure serait déclarée infructueuse par la commission d'Appel d' Offres;

AUTORISE M le Maire à signer la convention de groupement de commande ainsi constituée

PRÉCISE que le Maire de TARNOS sera le coordonnateur du groupement.

PRÉCISE que les dépenses résultant des contrats d'assurances seront inscrites aux Budgets de la Commune et des syndicats intercommunaux du stade Boucau Tarnos et Adduction d'Eau Potable

2015-05-064-DR/CPA – Lancement du marché d'assurance « Risques statutaires »

Sur le rapport présenté par Madame Dupré , Maire adjointe

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

AUTORISE le maire, coordonnateur du groupement, à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert pour la consultation relative aux assurances statutaires des 3 Collectivités

AUTORISE M. le Maire à lancer la procédure de marché négocié en cas de déclaration d'infructuosité.

AUTORISE le maire à signer les marchés et toutes les pièces contractuelles

2015-05-065-DAP – Enlèvement des déchets échoués entre les deux digues : participation financière

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie , Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de co-financement précitée pour l'année 2015

FIXE le montant maximum de sa participation à 10 000 €.

2015-05-066-DAP – Demande de subvention pour les travaux d'arrachage de la jussie à l'étang des pistes – Saison 2015

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie , Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents futurs afférents aux demandes de subvention.

2015-05-067-DAP – Demande de subvention pour l'animation du document d'objectifs de la zone humide du Métro – Période 2015/2016

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie , Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents futurs afférents aux demandes de

subvention et tout autre document administratif.

2015-05-068-DAP – Conventions avec le SITCOM pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention relative à la mise à disposition de deux containers semi-enterrés sur l'avenue Jean Jaurès à l'angle de la rue Pierre Séward,

APPROUVE la convention relative à la mise à disposition de trois containers semi-enterrés sur l'avenue Marcel Paul à l'angle de la rue de la Grande Baye,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les dites conventions.

2015-05-069-DR/RH – Convention de transfert de Compte Epargne Temps

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire adjoint

Mme Faure demande qui est ce nouvel agent.

M. le Maire indique qu'il s'agit de la future Directrice de l'Aménagement et du Patrimoine.

Vote: 28

Pour: 28

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la commune d'USTARITZ fixant les conditions financières du transfert des jours épargnés sur le compte épargne temps.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2015

Mme Nogaro revient sur l'organisation des Fêtes de Tarnos et souhaite féliciter le travail du Comité des Fêtes qui, en plus des animations traditionnelles, a réussi à proposer de nouvelles animations qui ont contribué à la bonne ambiance et à la réussite de ces fêtes. Elle félicite aussi le travail des agents communaux, notamment ceux qui sont intervenus sur les aspects techniques.

M. le Maire lève la séance à 21h40.

Tarnos, le 5 juin 2015

Le Maire

Jean-Marc LESPASSE



TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

ORGANISATION ACTUELLE ET PERSPECTIVE D'EVOLUTION

TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

ORGANISATION ACTUELLE

Rappel du contexte :

Sur Tarnos, l'**Autorité Organisatrice** du Transport de premier rang est le **Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque Adour**. Malgré cela et jusqu'à ce jour, le transport scolaire est organisé par la Ville de Tarnos et le Département des Landes.

Dans les Landes, le transport scolaire des collégiens et lycéens, organisé par le Département, est gratuit à raison d'un aller/retour quotidien pour les élèves externes et demi-pensionnaires avec deux conditions :

-que l'établissement fréquenté soit celui de la commune du domicile de l'élève ou du regroupement pédagogique pour les établissements de 2nd degré, **OU** le plus proche du domicile de l'élève.

-que la distance entre le domicile de l'élève et cet établissement soit supérieure ou égale à 3km **OU** 5km dans les agglomérations montoise et dacquoise.

TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

ORGANISATION ACTUELLE

Le transport des collégiens LW à Tarnos :

Deux intervenants :

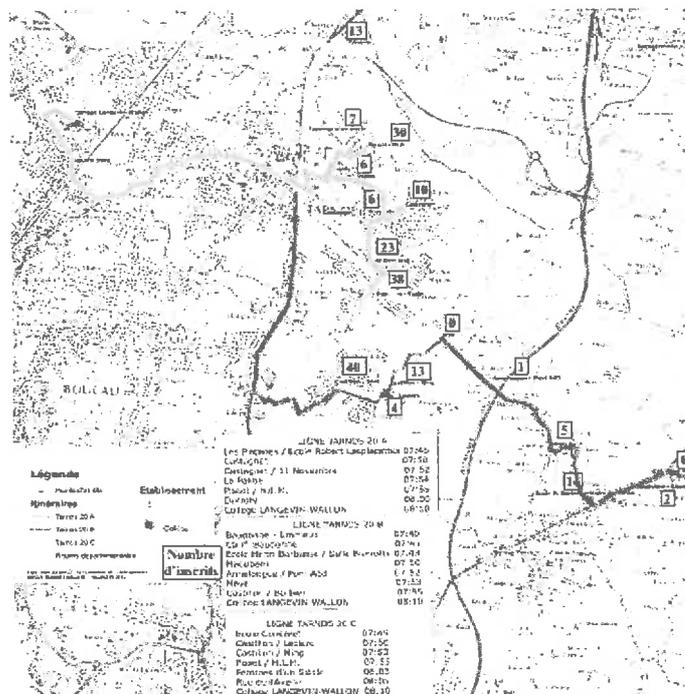
- à plus de 3 km du Collège (RD 810) organisation par le Conseil Départemental
- à moins de 3 km du Collège, organisation par la Ville de Tarnos

TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

ORGANISATION ACTUELLE

Le transport scolaire du Département

3 lignes quotidiennes qui desservent les zones habitées situées à l'Est de la RD 810

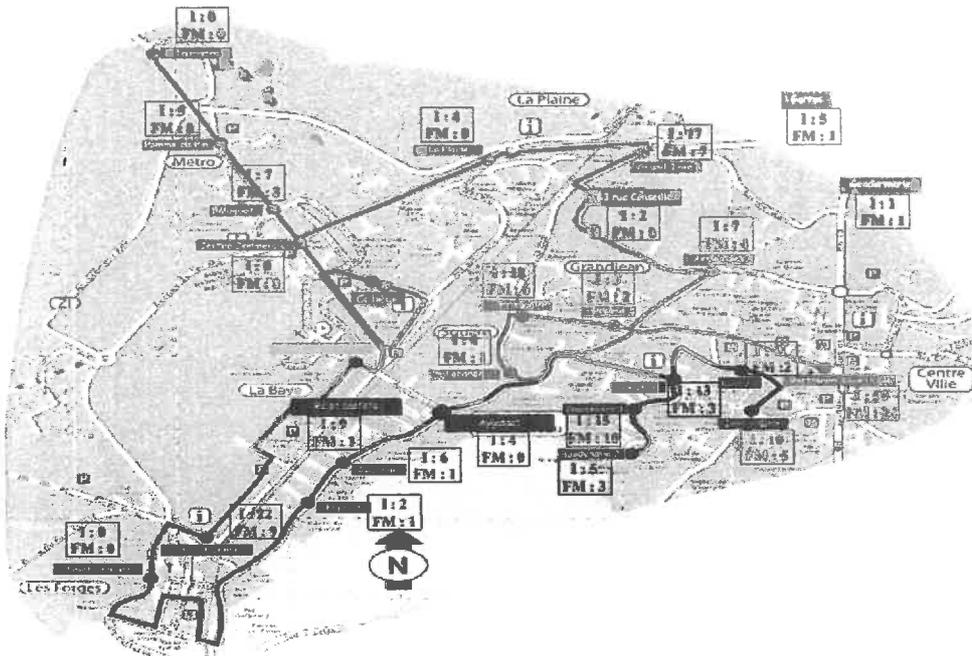


TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

ORGANISATION ACTUELLE

Le transport scolaire de la Ville de Tarnos

3 lignes quotidiennes qui desservent les zones habitées situées à l'Ouest de la RD 810



TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

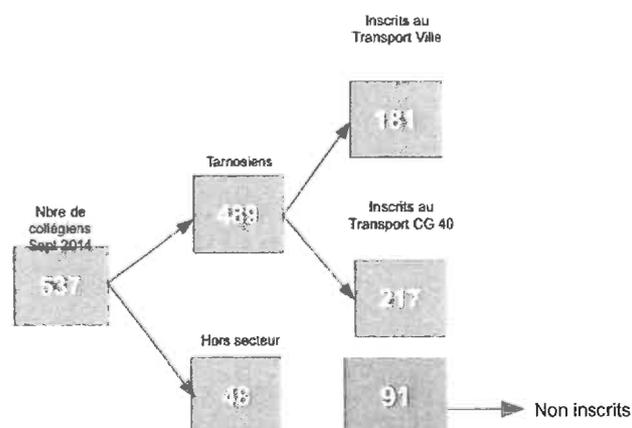
Le transport des collégiens LW à Tarnos

Organisation 2014-2015

Transport Ville	Transport Conseil Général
3 lignes	3 lignes
<ul style="list-style-type: none"> • 3 bus le matin à 8h30 • 2 bus le mercredi 12h00 • 2 bus le soir à 17h00 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 bus le matin à 8h30 • 2 bus le mercredi 11h00 • 2 bus le mercredi 12h00 • 1 bus tous les soirs à 16h00 • 2 bus à 16h00 le vendredi • 2 bus tous les soirs à 17h00 sauf le vendredi 1 bus

COUT : 107 000 euros

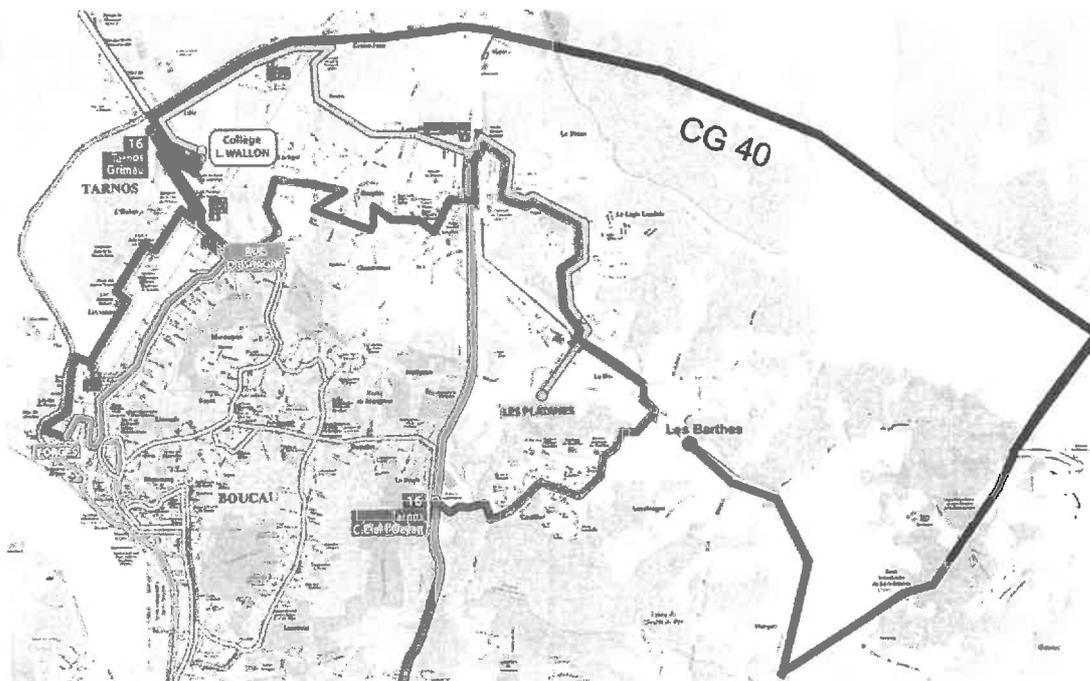
COUT : 176 000 euros



TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

PERSPECTIVE D'EVOLUTION

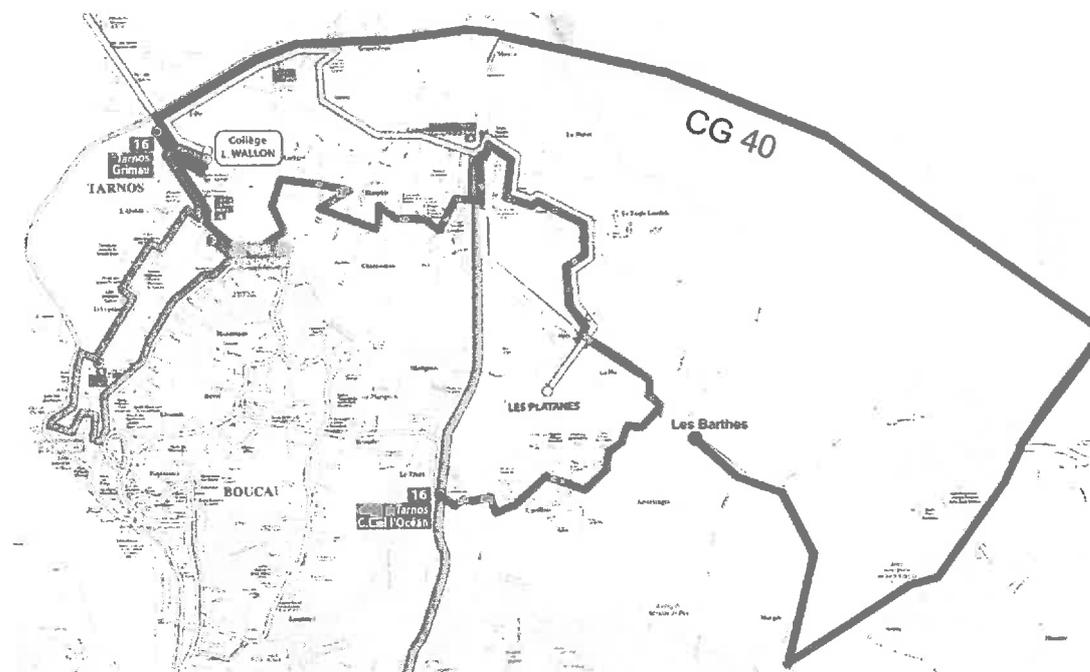
Transport scolaire collège assuré par Chronoplus (STACBA) sauf quartiers des Barthes et Garros (actuellement non desservis par le réseau de Transport Urbain).



TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

PERSPECTIVE D'EVOLUTION

Prises en charges financières : Est RD810 + Garros ----- Département des Landes
Ouest RD 810 - Garros ----- Commune de Tarnos



TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

PERSPECTIVE D'EVOLUTION

LES INCONVENIENTS DE LA NOUVELLE ORGANISATION

- quelques arrêts actuels ne seront plus desservis :
 - Baudelaire 1 (17 inscrits en 2014) et Baudelaire 2 (5 inscrits en 2014) remplacés par Dauphin (Rond Point 9 inscrits en 2014)
 - Jean Valjean (10 inscrits en 2014) remplacé par Lacroix(11) et/ou Dous Haous (41)
 - Pomme de Pin (3 inscrits en 2014) (le département ne desservira pas cet arrêt)

- quelques arrêts seront déplacés :
 - Castagnet : de Chemin de la Forêt à Rue Treytin
 - Pissot : de Rue du Docteur Gronich à Rue du Docteur Nogue

- le matin et le soir, rallongement de la ligne 16 qui circulera sur la Rue Emile Zola. (Rue du collège)

Travail technique en cours pour réduire l'impact de déplacement des arrêts

TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

PERSPECTIVE D'EVOLUTION

LES AVANTAGES DE LA NOUVELLE ORGANISATION

- une économie importante du coût pour la Ville de Tarnos et pour le Conseil Général des Landes

- l'Autorité Organisatrice du Transport prend la gestion transport scolaire des collégiens, conformément à ses compétences et comme elle le fait sur les 6 autres communes du Périmètre des Transports Urbains (Boucau – Bayonne – St Pierre d'Irube – Anglet – Biarritz – Bidart)

- un service de transport quartiers d'habitat/Collège maintenu et amplifié (environ 2 allers/retours chaque heure sur la ligne 16 desservant les quartiers : Square Mora – Rond Point – Fringon -Dauphin – Lacroix-Centre Ville- Pissot-Cantharides – Castillon)

- un renforcement de la fréquentation de la ligne 16 Chronoplus en faveur de son maintien

- la possibilité de voyager sur l'ensemble du réseau Chronoplus de septembre à fin juin sans paiement de titre de transport supplémentaire

- une acculturation au réseau Chronoplus pour les élèves et pour leur famille

TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE LANGEVIN-WALLON

PERSPECTIVE D'EVOLUTION

LES AVANTAGES DE LA NOUVELLE ORGANISATION

Coût actuel pour **Ville de Tarnos** : 107 000 euros/an soit environ 590 euros/élève inscrit

Coût avec nouvelle organisation : environ 65 000 euros/an soit 328,50 euros/élève inscrit

Économie estimée à 40 000 euros/an

Coût actuel pour **Département**: 176 000 euros/an soit environ 810 euros/élève inscrit

Coût avec nouvelle organisation : environ 71 000 euros/an soit 328,5 euros/élève inscrit + organisation d'une ligne Barthes/Garros/Collège estimée à 40 000 euros/an

Économie estimée à 65 000 euros/an

Une prise de conscience

- Le blocage est inévitable
- Les collectivités ne pourront pas développer le réseau d'infrastructures routières au rythme de l'augmentation du trafic
- Il est nécessaire de repenser les déplacements, le partage de l'espace public et l'urbanisation d'une manière générale
- Un retard important à combler en matière de mobilité durable

→ le projet TCSP = une solution

Objectifs :

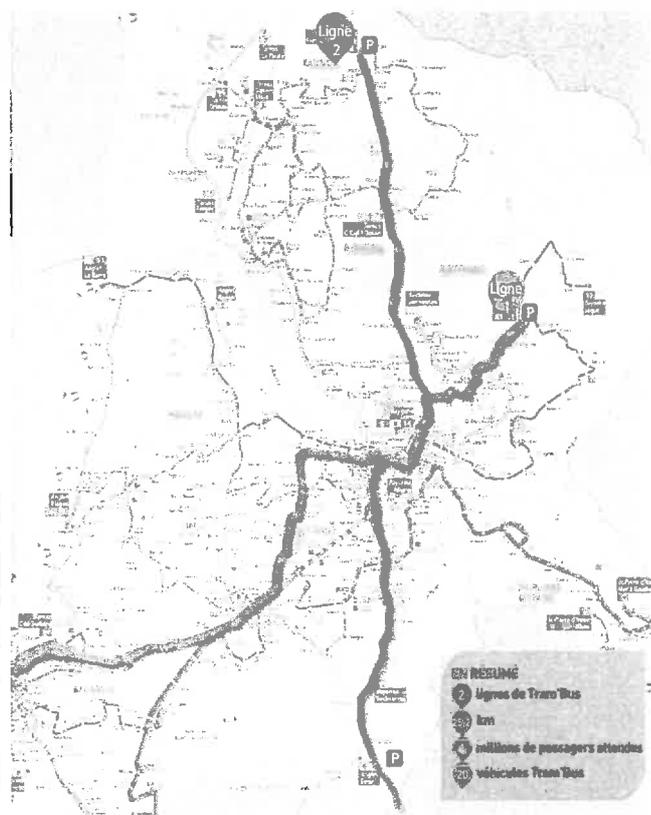
- Doubler la mobilité en TC de 4% à 8%
- Doubler les déplacements doux (de 15% à 30% marche / de 1,5% à 3% vélo)
- Réduire la part de la VP de 75% à 55%

Des décisions fortes

- Restructurer le réseau de TC (janvier 2011)
- Construire deux lignes de TCSP

→ lignes qui desservent 50% de la population, 57% des emplois et 65% des scolaires

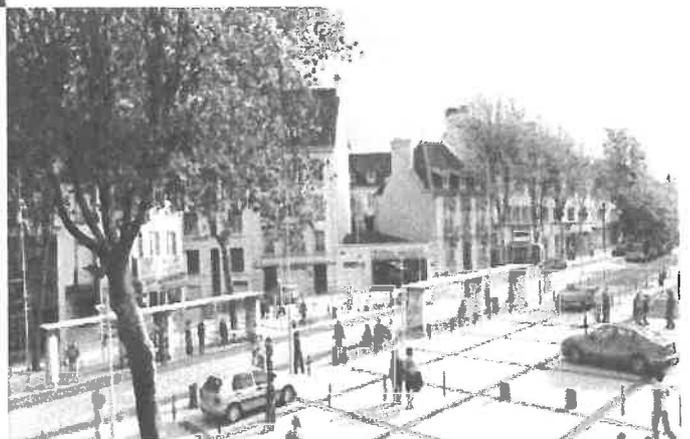
- Redonner la place aux modes doux



CHRONO 2

- Changement : un projet sans précédent dans l'agglomération, une autre façon de penser les déplacements et de vivre la ville
- Complexité : technicité, durée, organisation multi-partenariale
- Compromis :
 - partage des modes par la requalification de l'espace public,
 - efficacité du bus / maintien des fonctions de transit et de desserte riveraine,
 - optimisation du stationnement

UN NOUVEAU DESSIN DU DEVELOPPEMENT URBAIN

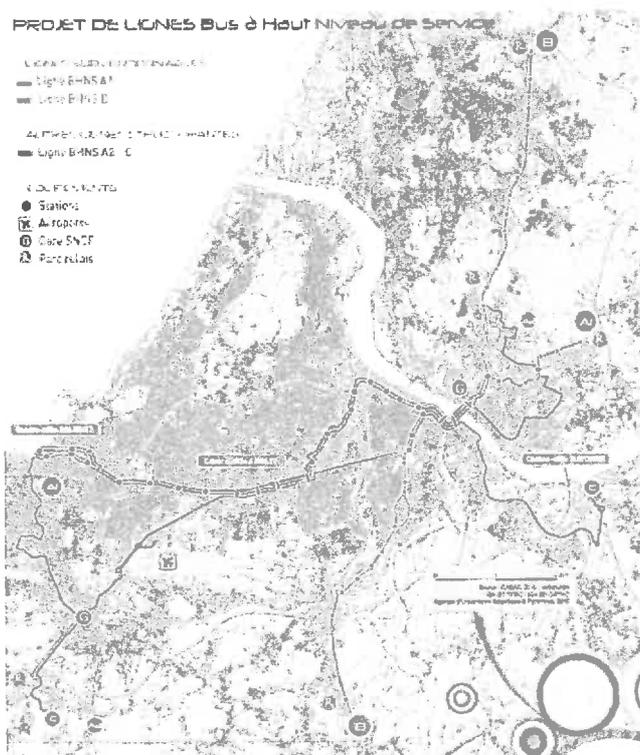


Rappels et préalables

- Insertion dans les emprises où le foncier est maîtrisé
- Faisabilité économique du projet
- Mise en service avant fin 2019



CHRONO 2



- 13,28 km dont 11,66 km d'aménagement, et autant de linéaire dédié ou restitué aux modes doux
4,5 Km sur Tarnos
- 28 stations
7 sur Tarnos
- 3 parcs relais
1 sur Tarnos

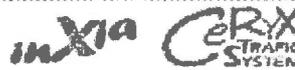
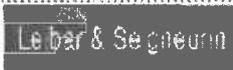
MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

Maîtrise d'Ouvrage

Syndicat des Transports Agglomération Côte Basque Adour

Bayonne Anglet Tarnos
Biarritz Boucau St Pierre d'Irube

Maîtrise d'Oeuvre



Désignée par délibération du Conseil Syndical du 16 décembre 2011

MOYENS FINANCIERS

ETAT

Eligibilité appel à projets Grenelle II en 2010 : 12 M euros

ST ACBA

Capacité de financement : 92 M euros

COLLECTIVITES

Département des Pyrénées Atlantiques : 10 M euros

ACBA : 15 M euros

TARNOS : 1 M euros

PLANNING

2010 : CANDIDATURE APPEL A PROJETS GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

2011 : DESIGNATION MAITRISE D'OEUVRE

2012 : ETUDES PRELIMINAIRES

Insertion – circulation – stationnement – qualité chaussée –
qualité air – foncier – convois exceptionnels - environnement

DECEMBRE 2012 à JANVIER 2013 : CONCERTATION PUBLIQUE PREALABLE

Bus info – réunions publiques – registres – site internet (chrono1et2.fr)

2013 : ETUDES AVANT PROJET

Bus info – réunions publiques – registres – site internet (chrono1et2.fr)

2014 : BUDGET/AJUSTEMENTS DU PROJET

130 M euros – Choix du Tram'Bus

2015 : FINALISATION ETUDES

2016 : PREPARATION CHANTIER / DEMARRAGE TRAVAUX

2019 : MISE EN SERVICE

LE TRAM'BUS A TARNOS

Ce sont les avantages du bus et du tram combinés !

Avantages du Tram :

- Look et design d'un tram, avec de larges bords vitrés pour les 20 véhicules neufs de dernière génération, conçus spécialement pour le projet de l'agglomération.
- Performance environnementale.
- Ecran d'information voyageurs dans les bus et sur les quais (info voyageurs en temps réel, prochaine station, dans combien de temps arrive le Tram'Bus, accès wifi, développement d'accès à différents services...).
- Accessibilité.
- Système de billetterie innovant (tickets rechargeables sans contact, usage de supports numériques, vente possible sur internet et via une application smartphone...).
- En grande partie en site propre.
- Aménagements urbains.
- Pas d'arrêt aux carrefours.
- Confort.
- Souplesse d'insertion dans la ville.



LE TRAM'BUS A TARNOS



- 180 places au début (évolutif dans le temps en fonction de la fréquentation future)
- Dépose-minute
- Arrêt de bus du réseau XL Landes pour assurer la continuité avec le réseau landais
- Parking vélo et deux-roues
- Bornes de rechargement électrique pour les véhicules électriques

LE TRAM'BUS A TARNOS

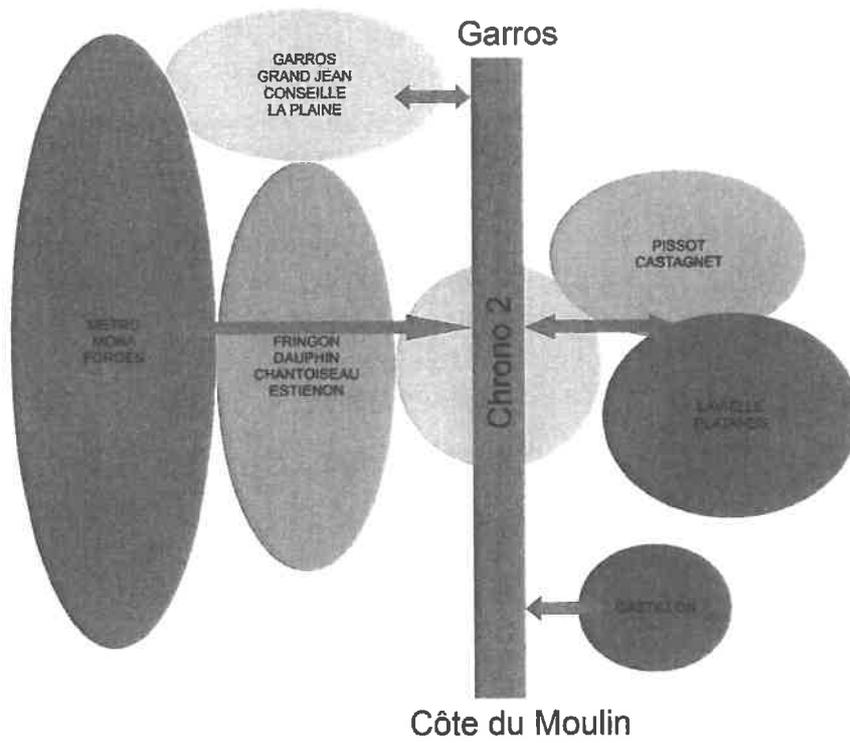
1 service public performant et accessible
Pour les tarnosiens et les visiteurs

Complémentarité
Projets immobiliers/Tram'Bus



Une opportunité pour le renouvellement urbain de
la Ville et pour la qualité du cadre de vie

LE TRAM'BUS A TARNOS



Principe de structuration du réseau Chronoplus

1 ligne principale + des lignes de rabattement depuis les quartiers

Conseil municipal du 21 mai 2015.

Christian Gonzalés

Avec les dernières élections municipales, de nouveaux élus, dont je fais parti en tant que représentant de la commune de Tarnos, sont venus siéger au Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour. Le Président, Jean-René ETCHEGARAY, nous a laissé le temps nécessaire pour nous approprier ce dossier complexe et en saisir tous les enjeux pour notre territoire. Le choix définitif porté sur le tram'bus s'en est trouvé retardé de quelques mois, mais il est enfin arrêté et un plan de financement a été élaboré.

Le tram'bus est vital pour notre bassin de vie. Aujourd'hui, les transports en commun ne sont pas le mode de transport privilégié par la population et notre bassin de vie se classe même loin derrière d'autres agglomérations de taille comparable. Il devient urgent d'y remédier et pour cela, il faut rendre les transports collectifs attractifs pour tous notamment en terme d'efficacité et de rapidité. Chacun peut le constater, les voies d'accès aux entrées et sorties de nos cités sont souvent encombrées par les véhicules personnels, particulièrement aux heures où les citoyens se rendent ou rentrent de leur travail. Laisser une circulation trop dense saturer les voies reviendrait à paralyser les villes de notre territoire et à fortement handicaper l'activité économique. Le tram'bus fait partie des solutions à ce problème.

Alors que chacun est bien conscient des questions environnementales et des nouveaux défis qu'elles entraînent, le tram'bus permet également de reporter une partie des personnes qui circulent aujourd'hui en voiture vers ce mode de transport collectif plus propre et respectueux de l'environnement. Les transports en commun sont la meilleure réponse à la pollution due à la circulation routière.

Évidemment, un tel projet a un coût certain. La recherche des financements a été un vrai parcours du combattant. Les nouveaux élus au Conseil départemental des Landes ont contribué à cette recherche de financement et ont œuvré à ce que le Conseil départemental des Landes s'engage dans ce dossier au bénéfice des habitants de notre territoire, ce qui n'était pas le cas jusqu'à il y a quelques semaines. Aujourd'hui, la participation des Landes semble en bonne voie et c'est une très bonne nouvelle.

Il est proposé que la Ville de Tarnos s'engage sur ce projet à hauteur de un million d'euros, participation qui je le rappelle vient s'ajouter aux 240000 € annuels versés par notre commune au STACBA. Avant toute chose, je souhaite aussi rappeler ici que les entreprises implantées sur le territoire tarnosien participent également au développement et au financement du tram'bus par le versement transport, qui vient d'être porté à 2% des salaires et ce pour les entreprises de plus de 9 salariés. Cette

participation est loin d'être négligeable. Les Villes membres du STACBA ou qui cherchent à y adhérer ne disposent pas toutes d'entreprises et d'industries importantes susceptibles de contribuer fortement au financement du Syndicat par le biais de ce versement transport.

En tout cas, un million d'euros représente indéniablement un engagement conséquent, essentiel pour cette réalisation structurante pour notre commune qui, avec Saint-Pierre-d'Irube, est la seule Ville adhérente du STACBA à ne pas être membre de l'agglomération Côte Basque-Adour. Il est clair que cette situation constitue parfois un handicap pour notre Ville au sein du STACBA. Toutefois, cet engagement que nous prenons est important mais il est à la hauteur des enjeux.

C'est un investissement sur le futur et le développement de Tarnos, afin de faire de ce tram'bus un équipement au service de tous les habitants de notre bassin de vie.

Notre groupe votera bien entendu l'avis sur le principe de ce projet.

Je vous remercie.

